

Le parquet de Bruxelles se charge de l'affaire Servaty

18/06/2005

Il s'agit d'une "enquête menée par le procureur du Roi", a expliqué une porte-parole du parquet. Le quotidien belge "La Dernière Heure" se déclare, vendredi, scandalisé par le fait que l'auteur des dites images demeure en liberté alors que ses victimes "ont été interpellées et emprisonnées".

"Le Soir", où Servaty travaillait avant sa démission il y a deux semaines, avait également dénoncé "ces faits intolérables", exprimant le "choc" ressenti par la rédaction du journal d'être associée à une affaire qui "contrevient à ses valeurs". Philippe Servaty, qui se refuse à toute déclaration publique, a chargé un avocat à Bruxelles d'assurer sa défense.

Source : L'Economiste-MAP

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=648>